

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARAM AFRIQUE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, non loin de la PHARMACIE du BONHEUR, Lot
1524, Ilot 83

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARAM AFRIQUE »

Objet : Montage financier et levée de fonds, Gestion de projet et intermédiation financière, Microcrédit, Transport et service de livraison, Agriculture, Constructions, bâtiments et travaux publics, Import et export, Divers. Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA
PALMERAIE, non loin de la PHARMACIE du BONHEUR, Lot
1524, Ilot 83

Dirigeant(s) M AMON ARSENE AIME (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00337 du 12/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02783/GTCA/RC/2023 du 12/01/2023

